

PLAN DE LUTTE FRELOON ASIATIQUE



Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est arrivé en France en **2004** et en **2011** dans le **Morbihan**. Il ne cesse de s'étendre et nous devons aujourd'hui **vivre avec**.

Il est classé dans la liste des **dangers sanitaires** de deuxième catégorie pour l'abeille domestique en France. Au niveau Européen il est considéré comme une "**espèce exotique envahissante préoccupante**".

A l'échelle de la commune le frelon asiatique n'est plus une "**préoccupation**", il décime de manière **visible** les colonies d'abeilles qui sont installées sur Lanester et se trouve être un **fléau** pour la Biodiversité Locale.

Ces 20 dernières années rien n'a pu restreindre son développement. Entre les pièges traditionnels non sélectifs et les pièges sélectifs "évités" par les fondatrices, les **initiatives individuelles** sont un **échec**.

Pourtant des exemples de limitation des impacts néfastes de ce frelon existent.

"Il n'existe pas de mauvais piège, il existe seulement de mauvais piégeurs" Gilles Lanio 12/03/2024

Sur la base de cette affirmation, en 2024 un collectif citoyen s'est monté sur Lanester.

L'objectif est de fournir aux Lanestériens un **plan structuré** pour soutenir les pollinisateurs et insectes locaux (socle de toute vie) contre les impacts néfastes de la présence du frelon asiatique sur la commune.



Obectif 1 ✓

PHASE 1 PIÉGEAGE DES FONDATRICES



- Phase 1** Piégeage des fondatrices
- Phase 2** Recherche et destruction Nid Primaire
- Phase 3** Recherche et destruction Nid Secondaire



Le piégeage des fondatrices se déroule de façon collective de **mi Mars à mi Mai** selon les conditions météo.

1 Préparation du piège et de l'appât

- **Piège:** Bouteilles cf. Notice ou Pièges du commerce
- **Appât:** (1/3 Bière + 1/3 sirop cassis + 1/3 vin blanc) ou (2/3 de Nectar de Banane + 1/3 de vin blanc)

2 Pose du piège

Poser le piège :

- au moment du top départ de votre référent Frelon
- auprès d'un arbre à fleurs (camélias, pommier ...)
- dans un endroit ensoleillé,
- à proximité des nids non détruits l'année précédente

3 Renouvellement de l'appât

Tous les 7 jours,

- à la fraîcheur du matin filtrer le contenu du piège dans un filtre type filtre à café,
- compter le nombre d'insectes et compléter la fiche de suivi,
- remettre quelques frelons morts,
- remettre de l'appât frais

4 Fin du piégeage des fondatrices

La fin du piégeage est fixé par le référent frelon du secteur.

- vider le piège
- laver le piège
- stocker le piège pour réutilisation pour l'année suivante
- Scanner ou envoyer par photo la fiche de suivi au référent frelon de votre secteur

Le saviez vous ?



Notice

Les **fondatrices** (futures reines à l'origine d'une colonie) se nourrissent de **glucides** (qu'elles trouvent entre autre dans le nectar des fleurs). A la suite de la saison ce seront les **ouvrières** qui se chargeront de rechercher des **protéines** (abeilles, papillons, bourdons ...) pour nourrir les larves de la colonie. Au **printemps** nous concentrons nos efforts afin de **capturer un maximum de fondatrices**.

L'**alcool** contenu dans l'appât sert de **répulsif** pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Au bout de maximum 7 jours, cet alcool s'est évaporé. Il est important de le renouveler.

Ne jamais laisser un piège utilisé pour piéger les fondatrices au delà du mois de Juin.

A cette période les reines ne sortent plus et le piège deviendrait dangereux. On rentre dans la **phase 3** "recherche des nids secondaires"

